



Commune de BAYET

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 003-210300182-20221201-701122022-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 7-01/12/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 12 - votants : 12 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE à 20 heures,  
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la  
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.  
*Date de convocation : 24 novembre 2022*

**Etaient présents** : BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI  
Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique,  
MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

**Etaient excusés** : BIDET Grégory, BORDE Sandrine, MASSON Joffrey,

**Pouvoirs** : BIDET Grégory à POUYET Michel  
BORDE Sandrine à BUSSERON Philippe  
MASSON Joffrey à DUBOCAGE Angélique

*Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance*

*Délibération n° 7-01/12/2022*

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, modifié par l'article 44 de la loi n° 2012-347 du  
12 mars 2012 les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de  
la collectivité ou de l'établissement

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires  
au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des  
avancements de grade.

Plusieurs agents remplissant les conditions pour changer de grade, Monsieur le Maire propose de  
créer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 :

- 3 postes d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint d'animation territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- 2 postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- Ces propositions correspondent aux lignes directrices de gestion validées par arrêté du maire  
du 3 juin 2021.

Les postes laissés libre par ces nominations seront automatiquement supprimés.

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 003-210300182-20221201-701122022-DE

Le tableau des effectifs est mis à jour et annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES  
Philippe BUSSERON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et notification ou publication le : **5/12/2022**  
Le Maire,

